

3.7 TENUE VESTIMENTAIRE

3.7.1 DÉBUTANT, PRÉ-BRONZE ET BRONZE

- a) **Standard - Homme. (Juvénile et Junior voir description 3.7.4-3.7.5)**
- 1) **Aucun costume international**
 - 2) **« L'habit de ville » est autorisé, i.e. veston, petite veste, chandail, chemise blanche, noire ou de couleur assortie à la robe de la partenaire, cravate ou boucle assortie et pantalon approprié.**
 - 3) **Le port du « jeans » ou du pantalon de cuir est interdit.**
- b) **Standard - Femme. (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
- 1) **Aucun costume international**
 - 2) **« Tenue de ville » signifie : robe de jour. Seront acceptées comme costume deux pièces : jupe avec blouse à la hauteur de la taille ou jupe « wrap-around » avec maillot, une pièce seulement.**
 - 3) **Le port du pantalon, jeans, jupe-culotte, culotte courte (short) ou du costume deux pièces est interdit.**
 - 4) **Aucune pierre, paillette, plume, frange sur les costumes et accessoires; aucun tissu lamé ni tissu transparent.**
 - 5) **La longueur de la jupe ou de la robe devra être entre le genou et la cheville. Aucune ouverture sur le côté, le centre ou l'arrière de la jupe ou de la robe ne sera permise. La jupe doit être de longueur uniforme.**
- c) **Latin - Homme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4)**
- 1) **Col roulé, chandail ou chemise de couleur blanche, noire ou assortie à la robe de la partenaire le tout avec manches longues. Cravate ou boucle assortie; pantalon approprié. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.**
 - 2) **Accessoires interdits**
 - 3) **Le port du « Jeans » ou du pantalon de cuir est interdit.**
- d) **Latin - Femme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
- 1) **Aucun costume international**
 - 2) **« Tenue de ville » signifie : robe de jour. Seront acceptées comme costume deux pièces : jupe, avec blouse à la hauteur de la taille ou jupe « wrap-around » avec maillot, une pièce seulement.**
 - 3) **Le port du pantalon, jeans, jupe-culotte, culotte courte (short) ou du costume deux pièces est interdit.**
 - 4) **Aucune pierre, paillette, plume, frange sur les costumes et accessoires; aucun tissu lamé ni tissu transparent.**
 - 5) **Aucune ouverture sur les côtés, le centre ou l'arrière de la jupe ou de la robe ne sera permise et la longueur de la jupe devra être à la mi-cuisse au minimum. La longueur de la jupe doit être uniforme.**
 - 6) **La culotte devra cacher le fessier en entier, et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.**
 - 7) **Le décolleté arrière devra s'arrêter deux (2) pouces au-dessus de la taille, les côtés et le buste devront être recouverts. Aucun matériel transparent pour le devant et les côtés.**

3.7.2 ARGENT, OR, ÉTOILE D'OR

- a) **Standard - Homme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) Tenue de cérémonie, noire ou bleu foncé avec boucle blanche (Habit à queue)
- b) **Standard - Femme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) Robe internationale
- c) **Latin - Homme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) « Cat suit » ou « Jump suit » noir ou bleu foncé. Un pantalon noir ou bleu foncé, avec une chemise noire, bleu foncé ou blanche, un boléro noir ou bleu foncé peuvent être portés. Le col roulé noir ou chandail noir, avec manches longues est aussi acceptable. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.
 - 2) Toute décoration doit être de la même couleur. Les pierres peuvent être de couleur cristal, argent, transparente ou boréale.
- d) **Latin - Femme (Juvénile et Junior - voir description ci-bas)**
 - 1) Robe internationale. La culotte devra cacher le fessier en entier, et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.
 - 2) Le port du pantalon, jeans, jupe-culotte, culotte courte (short) est interdit.

3.7.3 PRÉ-CHAMPIONNAT ET CHAMPIONNAT

- a) **Standard - Homme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) Tenue de cérémonie; noire ou bleu foncé avec boucle blanche (Habit à queue)
- b) **Standard – Femme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) Costume international.
- c) **Latin - Homme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) Aucune restriction sur la couleur des costumes. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.
- d) **Latin - Femme (Juvénile et Junior - voir description 3.7.4-3.7.5)**
 - 1) Costume international. La culotte devra cacher le fessier en entier et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.

3.7.4 JUVÉNILE

- a) **Standard et Latin – Garçons (Tous les niveaux, à l'exception du niveau Championnat)**
 - 1) Aucun costume international.
 - 2) Chemise blanche ou noire avec cravate ou boucle, pantalon approprié. (voir diagrammes)
 - 3) Le port du « jeans » ou du pantalon de cuir est interdit. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.
- b) **Standard et Latin - Filles (Tous les niveaux, à l'exception du niveau Championnat)**
 - 1) Aucun costume international

- 2) « Tenue de ville » signifie : robe de jour. Seront acceptées comme costume deux pièces : jupe avec blouse à la hauteur de la taille ou jupe « wrap-around » avec maillot, une pièce seulement et sans décoration.
- 3) Le port du pantalon, jeans, jupe-culotte, culotte courte (short) ou du costume deux pièces est interdit.
- 4) Aucune pierre, paillette, plume, frange sur les costumes et accessoires; aucun tissu lamé, ni tissu transparent.
- 5) Aucune ouverture sur le côté, le centre ou l'arrière de la jupe ou de la robe ne sera permise et la longueur de la jupe devra être au minimum à la mi-cuisse pour les catégories latines et entre le genou et la cheville pour les catégories standard. La jupe doit être de longueur uniforme.
- 6) La culotte devra cacher le fessier en entier, et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.
- 7) Le maillot doit avoir des manches (voir diagrammes), aucune partie dénudée.
- 8) Matériel : Aucun tissu lamé, ni tissu transparent. Aucune décoration i.e.; pierre, paillette, plume, frange sur les costumes et accessoires.
- 9) **Matériel et style NON PERMIS (voir diagrammes)**
 - ? Maillot ou robe, une épaule découverte avec ou sans manche
 - ? Maillot, robe ou jupe avec lacets ou bretelles de toutes sortes
 - ? Maillot, robe ou jupe avec matériel transparent ou appliqués transparents
 - ? Frange, frisons et fil de pêche
 - ? Jupe faite de languettes
 - ? Jupes avec frisons et ouvertures devant, derrière ou de côté
 - ? Maillot, haut de robe ou jupe découpée à l'avant ou l'arrière. Maillot sans manche ou robe avec frisons sur épaule.
 - ? Culotte ou jupe découpée plus haut que la mi-cuisse
 - ? Aucune partie de costume dénudée

a) Standard & Latin – Garçons / Niveau Championnat

- 1) Tenue de cérémonie; noire ou bleu foncé avec boucle blanche (Habit à queue) pour la catégorie standard
- 2) Aucune restriction sur la couleur des costumes. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.

b) Standard & Latin – Filles / Niveau Championnat

- 1) Costume de compétition. La culotte devra cacher le fessier en entier, et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.

3.7.5 JUNIOR

a) Standard & Latin - Garçons (Tous les niveaux, sauf Pré-Championnat & Championnat)

- 1) Aucun costume international

- 2) Chemise blanche ou noire avec cravate ou boucle, pantalon approprié. (voir diagrammes)
- 3) Le port du « jeans » ou du pantalon de cuir est interdit. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.

b) Standard et Latin - Filles (Tous les niveaux, sauf Pré-championnat et Championnat)

- 1) Aucun costume international
- 2) « Tenue de ville » signifie : robe de jour. Seront acceptées comme costume deux pièces : jupe avec blouse à la hauteur de la taille ou jupe « wrap-around » avec maillot, une pièce seulement et sans décoration.
- 3) Le port du pantalon, jeans, jupe culotte, culotte courte (short) ou du costume deux pièces est interdit.
- 4) Aucune pierre, paillette, plume, frange sur les costumes et accessoires; aucun tissu lamé ni tissu transparent.
- 5) Aucune ouverture sur le côté, le centre ou l'arrière de la jupe ou de la robe ne sera permise et la longueur de la jupe devra être au minimum à la mi-cuisse pour les catégories latines et entre le genou et la cheville pour les catégories standard. La jupe doit être de longueur uniforme.
- 6) La culotte devra cacher le fessier en entier, et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.
- 7) Le maillot doit avoir des manches (voir diagrammes), aucune partie dénudée.
- 8) Matériel : Aucun tissu lamé, ni tissu transparent. Aucune décoration i.e.; pierre, paillette, plume, frange sur les costumes et accessoires.
- 9) Matériel et style NON PERMIS (voir diagrammes)
 - ? Maillot ou robe, une épaule découverte avec ou sans manche
 - ? Maillot, robe ou jupe avec lacets ou bretelles de toutes sortes
 - ? Maillot, robe ou jupe avec matériel transparent ou appliqués transparents
 - ? Frange, frisons et fil de pêche
 - ? Jupe faite de languettes
 - ? Jupes avec frisons et ouvertures devant, derrière ou de côté
 - ? Maillot, haut de robe ou jupe découpée à l'avant ou l'arrière. Maillot sans manche ou robe avec frisons sur épaule.
 - ? Culotte ou jupe découpée plus haut que la mi-cuisse
 - ? Aucune partie de costume dénudée

c) Standard & Latin – Garçons / Niveau Pré-championnat et Championnat

- 1) Tenue de cérémonie; noire ou bleu foncé avec boucle blanche (Habit à queue) pour la catégorie standard
- 2) Aucune restriction sur la couleur des costumes. Dans toutes les catégories latines, le pantalon à taille haute est permis.

d) Standard & Latin – Filles / Niveau Pré-championnat et Championnat

- 1) Costume de compétition. La culotte devra cacher le fessier en entier, et ceci en tout temps. Le port du tanga est interdit.